

ASSEMBLEE DE CORSE

ERRATUM A LA DELIBERATION N° 99/54 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE EN DATE DU 30 AVRIL 1999 PORTANT DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE L'ASSEMBLEE DE CORSE A DES ORGANISMES DIVERS

L'article premier de la délibération susvisée doit être complété,
ainsi qu'il suit :

COMMISSION LOCALE DE L'EAU / S.A.G.E. DU PRUNELLI

Titulaire : Mme Marie-Thérèse GRISONI
Suppléant : Mme Joselyne FAZI-MATTEI

Titulaire : Mme Mireille LANFRANCHI
Suppléant : M. Vincent CICCADA

AJACCIO, le 22 novembre 1999

Le Président de l'Assemblée de Corse,

José ROSSI